

Lettre d'information – API Hélène-Boucher

suite au conseil de l'école élémentaire du 09/03/15

En présence de : Mme Maalem (conseillère municipale), M. Aït-Ali (DEELE), Mme Platevoet (directrice ALAE), les enseignants et parents d'élèves élus (6 FCPE et 6 API)



RENTREE 2015

Effectif prévisionnel : 358 élèves, répartis en 14 classes

L'ouverture du groupe scolaire Georges Sand entraîne une baisse des effectifs et la fermeture d'une classe à HB.

DÉROGATIONS

Les critères établis l'an dernier seront maintenus. Les délégués ont demandé que la CHAM soit reconduite avec les élèves qui le souhaitent. Les familles concernées par un transfert à Georges Sand devront demander une dérogation. La règle est la suivante :

- les CE1/CE2 qui dépendent du secteur G. Sand seront transférés vers G. Sand ;
- Pour les CM1/CM2 sans fratries, les familles devaient exprimer leur choix (finir à HB ou partir à GS) avant le 27/02 ;
- **les familles concernées qui souhaitent rester sur l'école devront demander une dérogation, à déposer avant le 15 mai en mairie.**

Mme Larribité rappelle que tout certificat de radiation ne peut être établi qu'à la demande des parents.

SORTIES PREVUES - 3ème trimestre

CP et CE1 : projet chorale, cycle vélo, musée de L'Herm, parc australien, théâtre ;

CE2 : visites du parc de la Préhistoire et du Village gaulois, concerts Classisco, projet chorale ;

CM1 : équitation en juin, concert Classisco ;

CM2 : classes transplantées du 8 au 12 juin dans les Pyrénées (découverte du milieu et des énergies), musée des Augustins, projet d'écriture, travail avec un artiste (Pavillon blanc).

TRAVAUX et MATERIEL

- Certaines demandes d'investissement auprès de la mairie n'ont toujours pas été réalisées : installation dans la salle polyvalente d'une structure vidéo, panneaux de lièges dans les classes 11 et 12, marquage de jeux au sol dans les cours (le marquage réalisé ne correspond pas à ce qui avait été demandé et travaillé avec la personne chargée du dossier à la mairie).

- Les PE FCPE renouvellent la demande d'installation d'un abri au portail côté maternelle pour l'ALAE. Les PE API renouvellent une demande identique, pour assurer l'attente des familles dans un minimum de protection. Une étude de faisabilité est en cours à la mairie.

Audit du patrimoine scolaire

L'équipe API demande la transmission des conclusions de l'audit réalisé en septembre 2013 sur 4 groupes scolaires. Cette étude devait permettre une planification de la rénovation du groupe scolaire Hélène Boucher. Lors de la réunion sur la politique scolaire en février, Mme Clouscard, élue en charge des affaires scolaires, a annoncé une synthèse des résultats en avril. Cependant, elle a précisé que les réductions budgétaires ne permettront pas de chantier d'envergure dans les prochaines années. Nous déplorons cette décision.

COOPERATIVE SCOLAIRE

Une des conséquences des réductions budgétaires municipales a été la suppression de la prise en charge financière des transports des élèves hors Colomiers. Désormais, un coût de transport doit être ajouté (de 75 € à 105 € pour un bus transportant 2 classes 55 élèves) à celui des sorties.

Une partie de la coopérative scolaire y est donc consacrée, afin de ne pas impacter les familles, tout en maintenant les sorties programmées avant cette suppression. La part s'élève à 1250€. Ces frais, non prévus, amenuisent la situation financière de la coopérative et auront comme impact **une diminution des sorties culturelles en 2015-2016.**

REMPLACEMENT DES ENSEIGNANTS ABSENTS

Depuis le début de l'année, les remplacements sont assurés de manière très aléatoire. La procédure d'information est pourtant respectée par les enseignants concernés (arrêt maladie) et la directrice (qui prévient au plus tôt l'Inspection pour obtenir un remplaçant).

Mais la brigade de remplaçants est insuffisante pour combler tous les manques sur la circonscription...

Les parents d'élèves sont informés qu'ils peuvent contacter le rectorat pour appuyer la demande de remplaçant dans la classe de leurs enfants.

Le numéro du rectorat est le 05 36 25 70 00.

L'équipe API a envoyé un courrier alertant la rectrice sur la situation délicate rencontrée par la classe de CM1b, qui connaît une instabilité suite aux problèmes de santé de Mme Kipper. L'objectif est d'assurer la présence d'un remplaçant fixe jusqu'à la fin de l'année scolaire.

PROJET D'ECOLE :

LANGUES, CULTURES ET CITOYENNETÉ

Son objectif est de conforter les apprentissages dans les domaines dits fondamentaux (maîtrise de la langue et mathématiques). Les activités pédagogiques menées sont la réalisation d'un carnet de lecture, la participation à des prix littéraires, le renforcement de la pratique du calcul mental et réfléchi, le développement du raisonnement et de la logique.

Le volet langue est l'enseignement de l'anglais, assuré en décloisonnement par 6 enseignantes habilitées.

Carte Vi@

La mise en place est effective, mais le taux de badgeage est insuffisant, et la vérification chronophage pour la directrice de l'ALAE.

Malgré un louable effort d'information (cf journal de l'ALAE et réponses au questionnaire soumis par l'équipe API), les imprécisions sur l'utilisation au quotidien perdurent : faut-il badger le mercredi ? Les familles qui n'utilisent pas les services périscolaires (ALAE ou cantine) ont-elles besoin de badger ? L'équipe API demande qu'une dispense de badgeage soit étudiée pour les 15 familles concernées.

ALAE - PEDT

L'équipe API remercie l'ALAE pour les portes-ouvertes : les spectacles et le défilé étaient réussis. La directrice de l'ALAE remercie à son tour les parents qui ont participé à l'organisation et ceux qui ont préparé 700 crêpes !

La mise en oeuvre du PEDT se poursuit. Les résultats sont satisfaisants : les activités sont bien accueillies et de mieux en mieux suivies par les familles. On constate, après chaque publication de parcours, un accroissement du nombre d'enfants inscrits.

ENTRETIEN DES LOCAUX

Les restrictions budgétaires touchent aussi le personnel d'entretien. Les enseignants expriment leur colère devant l'abandon du nettoyage des tableaux notamment, et l'absence de matériel pour y pallier. Les PE sont inquiets de la dégradation des conditions d'accueil des enfants, notamment les allergiques, et en cas d'épidémie.

La mairie rappelle qu'un audit doit avoir lieu pour définir un redéploiement des équipes municipales d'entretien. Nous demandons que les lieux d'accueil des enfants sont prioritaires.

La fête de l'école, en collaboration avec l'ALAE, aura lieu le 25 juin.

SECURITE - Plan vigipirate vigilance rouge

Il a été décidé que la surveillance du portail de la maternelle serait assurée par le personnel de l'école maternelle. Cette décision permet d'assurer la sécurisation de l'enceinte scolaire.

En cas de retard, les parents de l'élémentaire doivent passer par le portail administratif chemin des Carrières, et récupérer un billet de retard chez la directrice.

Le filtrage du portail a créé certaines tensions, et la présence de Mme Larribité pour accompagner sa mise en place entraîne des désagréments pour les classes de CE1 : les enseignantes doivent interrompre l'accueil de leurs élèves pour ouvrir aux retardataires.

Les délégués API précisent que ce dispositif entraîne aussi un accueil dégradé en maternelle. En effet, les ATSEM sont au portail et non dans les classes, les enseignants doivent assurer le maintien de leur classe et l'accueil des familles + gérer les incidents. Quand ce sont les enseignants qui surveillent le portail (à 13h40-13h50), le contact avec les élèves est rompu, et toute l'organisation de début d'après-midi est perturbée. Ce dispositif est donc loin d'être parfait.

Il est rappelé que l'espace « bus » chemin de Milassis n'est pas un stationnement, même de courte durée. La présence massive d'enfants et de poussettes rend l'avancée des véhicules sur le trottoir particulièrement dangereuse.

De même, le stationnement sur les trottoirs rue du Château d'eau le long du terrain de sport empêche la circulation des piétons, et rend dangereuse cette zone.

INFORMATIQUE

Le brevet B2I n'a pas pu être délivré, car le matériel est obsolète et les locaux dédiés sous-dimensionnés.

L'équipe enseignante ne peut pas assurer un programme conforme aux règles de l'éducation nationale : il se limite à l'utilisation du traitement de texte et aux recherches sur internet.

La mairie annonce que l'équipement sera effectif dans toutes les écoles d'ici 2017. Durant l'été, le câblage préalable devrait être réalisé.

Informations API

LE SITE INTERNET DE L'API-HélèneBoucher EST EN CONSTRUCTION !

Il est conçu comme un outil-ressource avec des informations utiles pour les familles (contacts école et ALAE, portrait des équipes, horaires, menu cantine, comptes-rendus, informations diverses, calendrier des sorties, des sessions d'agrément, aide aux démarches...)

Prochainement : www.api-colomiers.com/heleneboucher

VIDE-GRENIER - 31 MAI

Les inscriptions sont ouvertes sur vide-grenier.org
Pour tout complément d'information : 0678074461
videgrenierheleneboucher@outlook.fr



